

COMMUNE DE ST CRÉPIN

Liste des délibérations du conseil municipal

Du 2 février 2026

Nombre de conseillers : Le deux février deux mil vingt-six à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Mr Matthieu CADOT, maire, en séance ordinaire,

En exercice : 10

Présents : 8

Présents, M. Matthieu CADOT, M. Ronald VEROUX, Mr Freddy VINET, M. Denis GORRON, M. Luc DUCLOS, Mme Charlène GRIFFON, Mme Céline ROUIL, M. Éric BOUCLY

Votants : 8

Quorum : 6

Absents excusés : Mme Cécile MAIRAND, M. André MARCHAIS,

Secrétaire de séance : M. Éric BOUCLY

Convocation envoyée le 28 janvier 2026

Convocation affichée le 28 janvier 2026

Séance ouverte à 18H30

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 5 janvier 2026.

Débat d'orientation budgétaire 2026.

Décisions du conseil municipal :

Ressources humaines :

D2026 – Tableau des effectifs

Questions diverses :

- Bureau de vote du 15 mars
- Installation du nouveau conseil municipal : samedi 21 mars matin.
- Repas du 14 février, organisation
- Point sur le règlement intérieur de la résidence du lavoir.
- Fermeture à la circulation de VC10 – de Annezay au Grand Ormeau (au niveau de Gougez)

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 5 janvier 2026.

Le procès-verbal du conseil municipal du 5 janvier 2026 est approuvé à l'unanimité.

- Débat d'orientation budgétaire.

Ressources humaines :

D2026-07 – Modification du tableau des effectifs

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DECIDE** que le tableau des effectifs est modifié à compter du 1^{er} mars 2026.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer un arrêté ou un avenant sur le contrat visant le temps de travail à 30/35 du 1^{er} mars 2026 au 29 février 2028.

Signatures des délibérations du conseil municipal du
2 février 2026

Auteur de l'acte	Matthieu CADOT, maire
Date de publication sur le site internet de la commune	07/02/2026
Matthieu CADOT, maire	
Éric BOUCLY – secrétaire de séance	

Le prochain conseil municipal se tiendra le lundi 23 février à 18h30.

La séance est levée à 19h30